



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune du PETIT-QUEVILLY

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	<b>2006-214</b>	du	<b>02 janvier 2006</b>	
--	----	-----------------	----	------------------------	--

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n			oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	
<b>Prescrit</b>	date	<b>24 juin 2004</b>	aléa	<b>Inondation par débordement de Seine</b>		
<b>Approuvé</b>		<b>20 avril 2009</b>				
<b>Modifié</b>		<b>03 avril 2013</b>				

Les documents de référence sont :

<b>Note de présentation et règlement du PPRn</b>	<b>Consultable sur Internet</b>
--	---------------------------------

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t			oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	
<b>Prescrit</b>	date	<b>06 mai 2010</b>	aléas	<b>Suppression, thermique, toxique</b>		
<b>Approuvé</b>		<b>31 mars 2014</b>				
<b>Prescrit</b>	date	<b>13 décembre 2012</b>	aléas	<b>Suppression, thermique, toxique</b>		

Les documents de référence sont :

<b>Note de présentation, cahier de recommandations, zonage réglementaire et règlement du PPRT de Rouen – Lubrizol</b>	<b>Consultables sur Internet</b>
<b>Cartes des niveaux d'aléas du PPRT de la ZIP de Petit et Grand Quevilly</b>	<b>Consultables sur Internet</b>

#### 4. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

<b>01 juillet 1997</b>	<b>12 mars 1998</b>	<b>12 juin 1998</b>	<b>07 février 2000</b>	<b>02 mars 2006</b>
------------------------	---------------------	---------------------	------------------------	---------------------

#### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité	zone Ia	zone Ib	zone II	zone III	zone 0	<input checked="" type="checkbox"/>
--	---------	---------	---------	----------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

#### 6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

<b>Note de présentation et règlement du PPRn</b>	
<b>Cartographie des aléas du PPRn</b>	
<b>Zonage réglementaire du PPRn</b>	
<b>Note de présentation du PPRT de Rouen – Lubrizol</b>	

	<b>Cahier de recommandations du PPRT de Rouen – Lubrizol</b>	
	<b>Zonage réglementaire du PPRT de Rouen – Lubrizol</b>	
	<b>Règlement du PPRT de Rouen – Lubrizol</b>	
	<b>Cartes des niveaux d'aléas du PPRT de la ZIP de Petit et Grand Quevilly – 3 planches</b>	

#### **7. Description des phénomènes d'inondation et des phénomènes de risques technologiques**

**Située dans la vallée de la Seine, la commune du Petit-Quevilly est concernée, dans sa partie urbanisée, par des risques d'inondation liés au débordement du fleuve.**

**Le territoire situé dans le périmètre d'étude du PPRT de Rouen – Lubrizol est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets de surpression, thermiques, toxiques) engendrés par l'établissement LUBRIZOL.**

**Le territoire situé dans le périmètre d'étude du PPRT de la ZIP de Petit et Grand Quevilly est susceptible d'être soumis aux effets de plusieurs phénomènes dangereux (effets de surpression, thermiques, toxiques) engendrés par les établissements BOREALIS (ex-GPN) et RUBIS TERMINAL.**